

Assemblées gallèses de Brocéliande

« Suivez le guide...
et oyez les conteurs »

MAURON. — Commencés depuis lundi, les divers stages organisés dans le cadre de cette 7^e édition des Assemblées gallèses connaissent un franc succès. Une cinquantaine de personnes les suivent avec assiduité afin de mieux découvrir ou approfondir les multiples facettes de cette culture de Haute-Bretagne : langue, chants, danses, musique, architecture, etc. Hier, la première journée d'animations a été bien suivie et a permis de faire le point sur le passé archéologique de Brocéliande. Le fest-noz riguedaù d'ouverture a permis de se mettre en jambes au rythme des laridés et autres pilés-menu.



Alain Burban, un joyeux drille, le roi des menteurs. « Si c'est pas vrai, ça pourrait l'être ! ».

Telle est la question qui fera l'objet de la sortie et des débats de cet après-midi. La sortie sera guidée par Guy Larcher et emmènera les visiteurs successivement au tombeau de Merlin l'enchanteur, au lac de Trémelin, aux forges de Paimpont et outre l'intérêt culturel et historique des lieux, permettra de se rendre compte de certaines réalisations effectuées dans le cadre de l'aménagement touristique de la région. Le débat qui suivra à 17 h à l'abbaye de Paimpont sera notamment animé par Raymond Guillard, maire de Lizio et président du pays d'accueil du Centre-Est Bretagne.

Contes, poésie et musiques ce soir

Ce soir, le spectacle aura lieu dans le cadre de l'abbaye de Paimpont. Au menu : contes, poésie, musique du pays gallo et d'ailleurs avec de très nombreux invités parmi lesquels Marie Dequé, lauréate du premier concours de poésie organisé par l'Association littéraire de Dinan, Albert Poulain et Alain Burban qui, dernièrement, représentaient le pays gallo au festival de Montpellier, Bertrand Aubrée, Blandine La Cornet, Henri Moisan, Christian Leray. La partie musicale sera assurée par François Chapron (contrebasse), Yann Dour (accordéon), Michel Oursémanov (violon), Paul Molac (bombarde), Hervé Bridier (accordéon), etc. Pour des raisons techniques, la soirée ne pourra être retransmise en direct sur Radio-Armorique ; elle fera l'objet d'une diffusion ultérieure.